

Inscription individuelle / Inscription en relais

Distance Olympique M, SPRINT S et XS

Il est possible de s'inscrire soit de manière individuelle sur les 3 courses, soit en relais sur les courses M et S

L'équipe peut être composée de 2 ou 3 personnes :

25 places sont réservées dans le parc à vélo pour les équipes sur les courses M et S

TARIFS INSCRIPTIONS EN LIGNE AVANT LE 15/08/21					
	COURSE M	RELAIS M	COURSE SPRINT	RELAIS SPRINT	COURSE XS
Tarifs licencié fftri	33 €	48€/eq	23 €	39€/eq	15 €
Tarifs non licencié	33€ + 20€ pass comp	48€/eq + 6€ pass comp par eq	23€ + 5€ de pass compétition	39€ + 6€ pass compétition/eq	15€ + 2€ de pass compétition
Option annulation	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €
TARIFS INSCRIPTIONS EN LIGNE APRES LE 15/08/21 J'USQU'AU 02/09/21 ET SUR PLACE					
Tarifs licencié fftri	43 €	58€/eq	33 €	49€/eq	25 €
Tarifs non licencié	43€ + 20€ pass comp	58€/eq + 6€ pass comp par eq	33€ + 5€ de pass compétition	49€ + 6€ pass compétition/eq	25€ + 2€ de pass compétition
Option annulation (pas valable sur place)	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

Course distance M limité a 300 places

Distance 1500/40/10 date le 05/09/21 départ 14h30
Course ouverte pour les personnes nées avant le 31/12/2002

Course distance SPRINT S limité a 300

distance 750/20/5 date le 05/09/21 départ 10h00
Course ouverte pour les personnes nées avant le 31/12/2004

Course distance XS limité 150 places

Distance 400/10/2.5 date le 13/09/20 départ 12h30

Course ouverte pour les personnes nées avant le 31/12/2008

L'inscription à la compétition de ces 3 courses s'effectue exclusivement au moyen du formulaire d'inscription officiel en ligne disponible sur Internet ou sur place (dans la limite des places disponibles).

L'inscription du participant ne sera effective qu'après le paiement intégral des droits d'inscription et la confirmation par l'organisateur de l'inscription.

Un nombre maximum de participants a été fixé par épreuve

300 individuels + 25 équipes pour le M

300 individuels + 25 équipes pour le S

150 pour le XS.

Lorsque le nombre maximum de participants sera atteint, toute inscription nouvelle sera refusée.

Les inscriptions en lignes seront clôturées au plus tard le jeudi 02 septembre 2021.

Une augmentation des tarifs sera appliquée à partir du dimanche 15/08/2021.

Il sera possible de s'inscrire sur place le jour de la course dans la limite des places disponibles, les tarifs seront identiques à ceux appliqué à partir du 15/08/2021

Les pièces justificatives du certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en

Compétition devront obligatoirement être téléchargées sur la plateforme d'inscription ou présentées lors de la prise des dossards pour les inscriptions sur place

Les pièces justificatives du Pass Journée/compétition devront obligatoirement être téléchargées sur la plateforme d'inscription.

L'autorisation parentale est également à valider sur la plateforme d'inscription de l'événement ou présentée lors de la prise des dossards pour les inscriptions sur place.

La prise d'un pass journée/compétition entraînera un surcoût inclus dans les tarifs d'inscriptions

En cas de non présentation des pièces demandées, ou en cas de présentation de pièces non conformes, aucune remise de dossard et aucun remboursement ne seront effectués.

Chaque inscription est strictement personnelle et nominative. Chaque inscription fait l'objet de

L'attribution d'un numéro de dossard strictement personnel et non transférable à une tierce personne le jour de l'événement.

Il est cependant possible de transférer son dossard à un tiers gratuitement avant le lundi 1 septembre 2021.

Toute infraction à cette interdiction entraîne la disqualification du participant.

La participation à l'épreuve est subordonnée à la présentation par le participant d'une licence sportive originale « compétition » (pratiquant) en cours de validité de la fédération nationale de triathlon (FFTRI ou étrangère), portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition.

Le participant non licencié, aura l'obligation de faire l'acquisition, en plus des droits d'inscription, d'un Pass Compétition délivré par la Fédération Française de Triathlon, ce qui requiert la présentation d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition.

Pour la participation en relais :

Toute personne non titulaire d'une licence FFTRI « compétition » (pratiquant) en cours de validité, ou non titulaire d'une licence en cours de validité d'une fédération de triathlon étrangère affiliée à l'ITU aura l'obligation de faire l'acquisition, en plus des droits d'inscription, d'un Pass Compétition par équipier non licencié.

Annulation de la participation et remboursement

Toute inscription est ferme et définitive. En cas de non-participation à l'épreuve, le participant ne pourra pas prétendre à un remboursement des droits d'inscription sans présentation d'un justificatif valable (Ordonnance médicale.....)

Les participants ont cependant la possibilité de souscrire une assurance annulation d'une valeur de 5€ pour toutes les épreuves, relais inclus. Cette assurance est disponible sur le formulaire d'inscription, (n'est valable que pour les inscriptions en ligne). Toute option prise en ligne fait l'objet d'un remboursement intégral de l'engagements (hors tarifs d'assurance et frais d'inscription) sans justificatifs.

Les participants auront la possibilité d'échanger ou de revendre leur dossard sans frais.

Les participants souhaitant transférer ou de revendre leurs dossards à un tiers devront informer l'organisateur de tous changements via le mail suivant ctriadennes@free.fr.

Annulation de l'événement indépendante de la volonté de l'organisateur

En cas d'annulation de l'événement indépendante de la volonté de l'organisateur (cas de force majeure, impératifs de sécurité, conditions météorologiques, décision des autorités administratives, etc...) aucun remboursement ne pourra être effectué et le participant ne pourra pas réclamer le paiement de dommages-intérêts à l'organisateur sauf les souscripteurs de l'assurance annulation.